

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Réduction linéaire des droits de douane	Réduction, de l'ordre d'un pourcentage donné, de tous les droits de douane que maintiennent tous les pays participants à une ronde de négociations commerciales, sauf en cas d'exceptions explicites. Ces exceptions sont habituellement limitées aux produits si "sensibles" qu'un relèvement des importations pourrait causer de sérieux problèmes politiques et économiques. Cette approche de la négociation des réductions tarifaires a été utilisée pendant le Kennedy Round pour éviter les difficultés posées par des négociations sur chaque poste tarifaire. Également appelée réduction tarifaire généralisée. Voir aussi Harmonisation des tarifs douaniers.
Règlement des différends	Dispositions institutionnelles d'un accord ou mécanisme commercial qui permettent de régler les divergences de vues entre les parties.
Règles d'origine	Expression désignant l'ensemble des mesures utilisées pour établir une différence entre les produits originaires d'un pays donné et les produits originaires d'un autre pays aux fins de l'application de mesures commerciales comme les droits de douane. Par exemple, les produits renfermant des composants qui originent de divers pays mais qui, une fois assemblés, donnent 50 pour cent de valeur ajoutée peuvent être considérés comme originant d'un même pays, ce que ne permettrait pas 25 pour cent de valeur ajoutée. Ces règles sont très importantes pour les membres d'une zone de libre-échange.
Remise de droits	Droits ou taxes d'importation qu'un gouvernement rembourse, en tout ou en partie, à une société ou industrie donnée sous réserve de prescriptions touchant l'exportation ou la fabrication dans le pays importateur ou d'autres prescriptions de résultats similaires; ces remises touchent habituellement les importations de composants, de pièces ou de produits nécessaires pour compléter une gamme de production.
Remplacement des importations	Effort fait par un pays pour réduire ses importations (et donc ses dépenses en devises) en encourageant le développement d'industries nationales.